

FORMATION CONTINUE

Remettre une évaluation de stage quand ça ne se passe pas comme prévu!

Public cible

Il s'adresse aux enseignants qui ont déjà suivi une formation de base à l'évaluation ou qui ont acquis ces compétences de base par l'expérience et le travail avec des collègues plus expérimentés

Contexte

Pour l'enseignant superviseur, il peut être difficile de mener une discussion fructueuse du bilan de progression qu'on doit faire avec l'apprenant en cours ou en fin de stage, en particulier lorsque la progression n'est pas conforme aux attentes et que l'apprenant vit douloureusement ce constat concernant sa progression. Cet atelier a pour but d'aider le clinicien-enseignant à maîtriser les concepts et habiletés requises pour dénouer ce type d'impasse afin que la discussion avec l'apprenant favorise son autocritique sur sa performance et son engagement dans la poursuite de son apprentissage. Il s'adresse aux enseignants qui ont déjà suivi une formation de base à l'évaluation ou qui ont acquis ces compétences de base par l'expérience et le travail avec des collègues plus expérimentés

Objectifs

Au moyen de courts exercices, d'exposés interactifs et d'un jeu de rôles didactique en trio à partir de trois mises en situation, vous aurez l'occasion de perfectionner votre façon de :

1. Utiliser une approche systématique pour remettre une évaluation de stage en obtenant la collaboration de l'apprenant;
2. Adapter l'approche systématique aux particularités anticipées dans la remise de l'évaluation de stage;
3. Faire face aux difficultés courantes de la discussion avec l'externe ou le résident au sujet des éléments à améliorer dans sa performance en stage.

Référentiel de compétences pédagogiques

Le ou les contextes d'enseignement de cette formation sont :

Usherbrooke.ca/cpss

QUAND

Le 22 juin 2025

De 13 h 00 à 15 h 00

**(Heures de
l'Atlantique)**

DURÉE

2 heures

LIEU

**Centre de formation
médicale du N.-B.**

PAVILLON J.-RAYMOND

FRENETTE

100, RUE DES ABOITEAUX,

MONCTON (NB) E1A 7R1

Date limite d'inscription :

21 juin 2026

- Supervision et encadrement en stage clinique

L'enseignement (PIER) pour cette formation sont :

- Planifier des situations d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation;
- Évaluer la performance des apprenants

Animation

Animation:

P^{re} Stéphanie Lemay, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

Conception:

P^r Shane Aubé, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

P^{re} Jacinthe Beauchamp, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

P^{re} Micheline Boucher, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

P^r Paul Chiasson, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

P^{re} Stéphanie Lemay, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

Contenu tiré de la présentation de 2018 de P^{re} Diane Clavet

Comité scientifique:

P^r Shane Aubé, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

P^{re} Jacinthe Beauchamp, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

P^{re} Micheline Boucher, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

P^r Paul Chiasson, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

P^{re} Stéphanie Lemay, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

Accréditation

*Cette activité est accréditée par le Centre de formation continue (CFC) de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke, lequel est agréé par le Comité d'agrément de l'éducation médicale continue (CAÉMC) dont le Collège des médecins du Québec (CMQ) est partenaire. Pour les professionnelles et professionnels de la santé, le CFC remet une attestation de présence de **2 heures** de formation accréditée. Les personnes participantes doivent réclamer un nombre d'heures conforme à la durée de leur participation.*

*Selon le règlement du CMQ, cette formation correspond à **2 heures** d'activités de développement professionnel (catégorie A).*

*La présente activité offre une portion d'apprentissage collectif agréée (section 1) au sens que lui donne le programme de Maintien du certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC). Vous pouvez déclarer un maximum de **2 heures** de section 1.*

*Cette activité répond aux critères de certification du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) et a reçu la certification du CFC et donne droit jusqu'à **2 heures** de crédits d'activité certifiée Mainpro+^{MD}.*